

CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD, UNSA

Monsieur Frédéric Mitterrand
Ministre de la culture et de la
communication
3, rue de Valois
75001 Paris

Lettre ouverte

Paris, le 1^{er} juillet 2011

Monsieur le Ministre,

La RGPP lancée voilà près de 4 ans par le gouvernement a frappé de plein fouet le ministère de la culture et de la communication.

Ceci est tellement vrai que nous connaissons aujourd'hui une situation extrêmement grave en matière budgétaire et plus encore en matière d'emploi.

Nos organisations syndicales ne cessent de vous alerter sur l'urgence de cette situation. Nombre de services d'administration centrale, de services déconcentrés, d'établissements publics vivent au quotidien des difficultés jamais vues et, déjà parfois, insupportables.

Missions remises en cause, emplois détruits, filières professionnelles et savoir-faire sacrifiés, tout ceci pèse très lourdement sur le travail des agents et sur leurs conditions de travail. A tel point que ce ministère est désormais confronté à un problème de santé au travail.

Dans le même temps, et en dépit de ce contexte déjà très détérioré, vous avez fait le choix de poursuivre des projets importants voire de les accélérer. Il va ainsi, entre autres, de la Maison de l'histoire de France, du MUCEM à Marseille ou encore du Centre national de conservation, de restauration et de recherches patrimoniales à Cergy-Pontoise. Ces projets, qui n'ont fait l'objet quasiment d'aucun débat de fond avec les organisations syndicales représentatives des personnels, se heurtent à la pénurie de moyens entretenue par la politique du gouvernement, et, tout particulièrement, au sous-effectif criant qui frappe notre département ministériel.

Malheureusement, nous craignons que la formule en vogue aujourd'hui à Matignon et à Bercy, "dépendre moins, réformer plus", s'applique sans ménagement au ministère de la culture. Si tel était hélas le cas, c'est-à-dire si ce ministère n'obtenait pas les emplois nécessaires à ses ambitions, et si vous ne redéfinissiez pas vos priorités et votre calendrier, nous irions tout droit à la privatisation de pans entiers de nos activités et de missions de service public.

Face à l'ampleur et à la gravité de la crise que traverse le Ministère, nos organisations syndicales font le choix d'une approche inédite du CTPM. Celui-ci est convoqué le 11 juillet, mais nous vous adressons dès à présent la déclaration commune que nous porterons ensemble en séance. Si nous agissons de la sorte, c'est clairement parce que nous considérons que ce CTPM sera singulièrement déterminant pour l'avenir du dialogue social. Vous aurez ainsi tout le loisir, Monsieur le Ministre, de prendre la mesure des questions qui préoccupent l'immense majorité des agents et de leur apporter les réponses les plus concrètes et les plus ouvertes possibles.

Dans l'attente de ce CTPM si important à nos yeux, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour les organisations signataires

Frédéric Maguet